

**Commune de Bernissart**  
**Rapport sur l'état d'avancement de l'Opération de**  
**Développement Rural**  
**- Année 2021 -**

## ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

La validité du 1<sup>er</sup> PCDR a expiré le 31 janvier 2012. Certains projets non subsidiés par le Développement rural sont toujours en cours et le dernier projet en convention DR est terminé.

Le 2<sup>ème</sup> PCDR a été approuvé par le Gouvernement wallon le 3 juin 2021 pour une durée de 10 ans. La Commune de Bernissart n'a pas encore négocié de première(s) convention(s) DR, quelques projets ont été lancés avec la participation des citoyens.

### 1. Tableau des projets en cours

Priorité du PCDR	N° projet	Intitulé du projet	Montant du projet (100 %)	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	2	Mettre en place un budget participatif	4.000 €	Commune	Le règlement du Budget participatif a été approuvé par le Conseil communal le 21/12, en vue de son lancement début 2022.
1	30	Mettre en vie le Moulin de Blaton	532.400 €	SPW (DR), commune, appel à projets	En phase de pré-étude via le travail lancé avec les étudiants de l'UMons
1	34	S'engager dans une cogestion différenciée des espaces verts	20.000 €	Commune, SPW (Environnement), appel à projets	Projet de « Verdissement des quartiers » mené avec le Plan de Cohésion social en cours dans différents quartiers de l'entité. Projet des « Mares du Rivage » lancé avec différents partenaires (Elia, DNF, PNPE, Commune, CPAS, ...).
1	36	Créer une structure d'écopâturage pour l'entretien des espaces verts communaux	36.300 €	SPW (DR), Province de Hainaut, commune, CPAS	Phase de test lancée à Harchies (ancien charbonnage) avec des moutons de Soay mis à disposition par la Province de Hainaut. Deuxième site-test à Blaton : projet rentré et accordé dans le cadre de l'appel à projet « BiodiverCité ».

### 2. Tableau des projets non réalisés

Priorité du PCDR	N° projet	Intitulé du projet	Montant du projet (100 %)	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
1	1	Accroître la communication digitale	12.100 €	Commune, SPW (Intérieur), appel à projet	
1	3	Créer une cellule	30.250 €	Commune, appel à projet	

		d'accompagnement du monde associatif et des porteurs de projets			
2	4	Renforcer la participation citoyenne		Commune	
1	5	Organiser l'accueil des nouveaux habitants	3.025 €	Commune	
1	6	Organiser des actions propreté récurrentes	6.050 €	Commune, appel à projet	
1	7	Améliorer le niveau d'équipement des structures publiques	87.120 €	Commune, FWB, appel à projet	
2	8	Renforcer l'attractivité du Centre Omnisports du Préau		SPW (Infrasport), commune, CGT	
2	9	Créer une Maison multi-services dans le quartier de la Gare à Blaton		SPW (DR), SNCB, commune	
1	10	Rénover et valoriser l'espace KAMARA - Volet 1 : Maison de village	986.586 €	SPW (DR), commune	
2	11	Créer des aires de jeux et de rencontre intergénérationnelles		SPW (Intérieur), commune	
2	12	Mettre en œuvre un écoquartier à la rue du Fraity à Bernissart		SPW (DR), commune	
3	13	Développer des logements intergénérationnels dans l'écoquartier de la rue du Fraity à Bernissart		SPW (DR), commune	
1	14	Créer des logements pour jeunes couples dans l'ancienne conciergerie de l'école de Blaton	600.218 €	SPW (DR), Fonds du Logement de Wallonie	
1	15	Rénover et valoriser l'espace KAMARA - Volet 2 : Logements et café	631.523 €	SPW (DR), commune	
1	16	Sécuriser le RAVeL et le Réseau Vélo	Variable	SPW (Mobilité), commune, appel à projet	

2	17	Aménager une liaison douce paysagère entre la gare de Bernissart et le pôle de loisirs du Préau		SPW (DR), CITW, commune, appel à projet	
1	18	Cogérer le réseau de sentiers	Variable	Commune, SPW (Mobilité, Intérieur)	
3	19	Créer des liaisons douces intervillages		SPW (DR, Mobilité), commune	
1	20	Optimiser la performance du réseau de transport collectif	Sans objet	SRWT, TEC	
2	21	Aménager un point-relais mobilité aux abords de la gare de Blaton		SPW (DR, Intérieur), SRWT, TEC, InfraBel, SNCB, commune	
3	22	Aménager des points-relais mobilité		SPW (DR), commune	
2	23	Sécuriser les abords des écoles et sensibiliser les enfants et les parents		SPW (Mobilité, Intérieur), commune, appel à projets	
1	24	Aménager et sécuriser les points dangereux	Variable	SPW (Mobilité), commune, appel à projet	
2	25	Mettre en place des outils de diffusion des produits locaux		Commune, SPW (Agriculture, Intérieur, Développement durable), appel à projets	
2	26	Créer des espaces-test d'agriculture durable		SPW (DR), commune, appel à projets	
1	27	Mettre en place une stratégie de développement commercial local	35.000 €	Commune, SoWalFin	
1	28	Promouvoir et optimiser le commerce ambulant et les marchés hebdomadaires	3.630 €	Commune, appel à projets	
3	29	Créer un atelier rural		SPW (DR), commune	
2	31	Créer un nouveau marais didactique en lien avec les Marais d'Harchies		CGT, commune, SPW (Ressources naturelles)	
2	32	Valoriser et protéger les Marais d'Harchies		SPW (Ressources naturelles)	
1	33	Protéger et développer les sites naturels sensibles	5.000 €	SPW (Ressources naturelles), appel à projets	
2	35	Créer et accompagner des jardins et des vergers		SPW (DR), commune, appel à projets	

		partagés			
3	37	Consolider et créer de nouveaux circuits et produits touristiques		à investiguer	
2	38	Renforcer la signalisation et la signalétique touristiques et directionnelles		à investiguer	
2	39	Créer un relais touristique dans l'ancienne gare de Bernissart		SPW (DR) à investiguer	
3	40	Mettre en œuvre le PCA "Bernissart-Lac"		à investiguer	
3	41	Créer une halte nautique à Blaton		SPW (DR), commune	
3	42	Valoriser et développer les loisirs au Grand Large de Pommeroeul		à investiguer	
3	43	Poursuivre la montée en puissance du Musée de l'Iguanodon et de la Machine à Feu		SPW (DR), commune	
3	44	Positionner et aménager le Musée de la Mine		SPW (DR), commune	
2	45	Concrétiser le projet géologique transcommunal Beloeil-Antoing-Bernissart		SPW (DR), communes	
2	46	Créer un hébergement de groupes dans le bâtiment "ACOMAL" et valoriser les abords		SPW (DR), CGT (à investiguer)	
3	47	Développer des ateliers et des résidences d'artistes		à investiguer	
1	48	Créer un Conseil culturel	5.000 €	FWB (à investiguer)	
1	49	Développer les équipements et les activités pour les jeunes	150.000 €	SPW (Infrasports), FWB	
1	50	Créer une cohérence graphique des espaces et bâtiments publics	25.000 €	Commune	
2	51	Aménager le coeur de Ville-Pommeroeul		SPW (DR, Infrastructures), commune	
2	52	Aménager le coeur de		SPW (DR), commune	

		Pommeroeul - Place des Martyrs			
1	53	Aménager le coeur d'Harchies - Place-Croix	1.085.380 €	SPW (DR), commune	
3	54	Aménager le coeur d'Harchies - Place de l'église		SPW (DR), commune	
2	55	Aménager le coeur d'Harchies - Site du Charbonnage		SPW (DR), commune	
3	56	Finaliser les aménagements du pôle de loisirs du Préau		SPW (DR), commune	

### **3. Tableau des projets abandonnés**

Sans objet

### **4. Tableau des initiatives nouvelles**

Sans objet.

**ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.**

<b>Année de la convention</b>	<b>Type de programme (biffer les mentions inutiles)</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Objectif du projet</b>	<b>Montant du subside</b>
2006	PCDR classique PDR 2000-2006 <del>Phasing out objectif 1 2000-2006</del> PwDR 2007-2008 <sup>1</sup>	Aménagement du parc Posteau à Blaton (projet n°53).	Objectifs 1.3 Valoriser l'environnement spatial.	352.000 € Développement Rural : 84.624,72 € DGRNE – DNF, Espaces verts : 256.100 € Visa n° 06/45680 Avenant : 30.094 € Visa n° 10/41159
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>			<b>Date :</b>	
Désignation de l'auteur de projet :			12/03/07	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			18/12/07	
Approbation de l'avant-projet par la R.W			03/03/08	
Approbation du projet par l'A.C.			12/11/08 – 01/07/09 – 25/05/10	
Approbation du projet par le Ministre			16/04/10	
Adjudication :			14/09/10	
Décision d'attribution du marché			03/11/10	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre			25/01/11	
Début des travaux			03/05/2011	
Réception provisoire			19/09/2012	
Approbation du décompte final par le Collège			13/05/2013	
Approbation du décompte final par le Ministre			08/06/2015	
Réception définitive			30/09/2014	
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>			<b>Montant :</b>	
Montant conventionné à 100%			440000 €	
Montant du subside développement rural			366.178,28 €	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur			549.546,18 €	

<sup>1</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2009 (notifiée à la Commune le 19 juillet 2010)	PCDR classique <del>PDR 2000-2006</del> <del>Phasing out objectif 1 2000-2006</del> PwDR 2007-2008 <sup>2</sup>	Création d'une maison rurale à Bleton (projet n°41).	Objectifs 1.2 Développer la dynamique sociale.	666.400 € Développement Rural : Visa n° 09/35072 du 29/06/2009 Avenant : 72.000 € Visa n° 13/22041 du 05/11/2013
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>			<b>Date :</b>	
Désignation de l'auteur de projet :			20/12/2010	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			30/01/2012	
Approbation de l'avant-projet par la R.W			06/02/2013	
Projet d'avenant par la R.W			06/02/2013	
Approbation du projet et de l'avenant par l'A.C.			29/04/2013	
Approbation de l'avenant par le Ministre			12/11/2013	
Remarques de l'Administration			21/11/2013	
Approbation du projet par le Ministre			08/07/2014	
Adjudication :			25/09/2014	
Décision d'attribution du marché			08/12/2014	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre			07/04/2015 (lots 1 et 2)	
Début des travaux			08/06/2015 (lots 1 et 2)	
Réception provisoire			12/04/2017 (lots 1 et 2)	
Décompte final			(Lot1) reçu le 29/05/2017 (Lot2) reçu le 07/06/2017	
Réception définitive			12/08/2019	
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>			<b>Montant :</b>	
Montant conventionné à 100%			977.000 €	
Montant du subside développement rural			738.400 €	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur			(lot1) 914.450,97 € (lot2) 231.781,88€	

<sup>2</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2011 A	PCDR classique PDR 2000-2006 <del>Phasing out objectif 1 2000-2006</del> PwDR 2007-2008 <sup>3</sup>	Requalification du cœur de Bernissart et de ses abords (projet n°59).	Requalification des places	649.800 € Visa n° 11/48745
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>			<b>Date :</b>	
Désignation de l'auteur de projet :			28/12/2011	
Présentation de l'avant-projet à la CLDR			28/11/2012	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			25/02/2013	
Approbation de l'avant-projet par la R.W			23/07/2013	
Approbation du projet par l'A.C.			25/03/2015 et 29/04/2016 suite remarques du Ministre	
Approbation du projet par le Ministre			07/09/2015	
Adjudication :			22/06/2016	
Décision d'attribution du marché			22/08/2016	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre			11/01/2017	
Début des travaux			10/04/2017	
Réception provisoire			04/11/2019	
Décompte final			30/11/2019	
Réception définitive			03/10/2021	
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>			<b>Montant :</b>	
Montant conventionné à 100%			1.083.000 €	
Montant du subside développement rural			119 577,20€	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur			1.027.556,56€	

<sup>3</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

**ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).**

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2004	PCDR classique PDR 2000-2006 <del>Phasing out objectif 1 2000-2006</del> PwDR 2007-2008 <sup>4</sup>	Création d'une maison de village et de logements dans l'ancienne maison communale de Pommeroeul. (projet n°40).	Objectifs 1.2 Développer la dynamique sociale.	548.000 €	23/03/2009

Etat du patrimoine :				
			Oui	Non
Le bien est-il toujours propriété communale ?				
<b>Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous</b>				
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		Sans objet		
Montant de la vente		Sans objet		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		Sans objet		
Le bien est-il loué ?			Oui	Non
<b>Si le patrimoine est loué<sup>5</sup> à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.</b>				
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)				
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Loyers des deux appartements	Montant annuel	6 000 € apt 1 2 368€ apt 2	
	Location de la salle	Montant annuel	150 €	
	Type	Montant annuel		
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type Electrabel	Montant annuel	443,57 €	
	Type Achat de combustible pour chauffage	Montant annuel	888,66 €	
	Type SWDE	Montant annuel	82,40 €	

<sup>4</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

<sup>5</sup> Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Type	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	7103,37 €
Réaffectation des bénéfices	Projet n° 36 du 2 <sup>ème</sup> PCDR : Créer une structure d'écopâturage pour l'entretien des espaces verts communaux l'achat et pose de la clôture à Harchies		

<b>Fonctionnement du projet et utilisation du bien <sup>6</sup></b>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Maison de Village : Occupations récurrentes (scrabble et atelier de peinture) et occasionnelles pour des réunions diverses (Commune, ALE remise des vœux, assemblées générale, formations, réunions wateringue, comité du 15 août...). Les locaux sont également loués à des particuliers pour des organisations privées mais en raison du COVID 19 la salle a été beaucoup moins louée en 2021. Approbation du règlement d'occupation par le Conseil communal : 28/10/10 et 31/05/21
	Logements : Approbation du règlement d'attribution des 2 logements par le Conseil communal : 21/12/09.
Impact des activités sur emploi	Relation de cause à effet difficilement identifiable et quantifiable

**6** A titre d'exemple :

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation , création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune

....

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2009 (notifiée à la Commune le 19 juillet 2010)	PCDR classique <del>PDR 2000-2006</del> <del>Phasing out objectif 1 2000-2006</del> <del>PwDR 2007-2008<sup>7</sup></del>	Création d'une maison rurale à Blaton (projet n°41).	Objectifs 1.2 Développer la dynamique sociale.		

Etat du patrimoine :				
			Oui	Non
Le bien est-il toujours propriété communale ?				
<b>Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous</b>				
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		Sans objet		
Montant de la vente		Sans objet		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		Sans objet		
Le bien est-il loué ?			Oui	Non
<b>Si le patrimoine est loué<sup>8</sup> à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.</b>				
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)				
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Location de la salle	Montant annuel	200 €	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type Electricité	Montant annuel	1945,66 €	
	Type Chauffage	Montant annuel	87,15 €	
	Type Eau	Montant annuel	315,15 €	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	- 2 347,96 €	
Réaffectation des bénéfices				

<sup>7</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

<sup>8</sup> Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Fonctionnement du projet et utilisation du bien <sup>9</sup>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Maison rurale de Blaton : en 2021, la Maison rurale a accueilli le conseil des jeunes de Bernissart, les réunions d'enquête publique du lac de Bernissart, les conseils communaux, l'assemblée générale d'IDETA, du Centre omnisports de Bernissart, une réunion syndicale, les réunions du plan d'urgence, les réunions du PCS, le conseil des aînés, le midi de l'agriculture sociale, la CLDR, les ateliers du PAEDC, le conseil du CPAS, la journée ATL, la semaine des aidants proches, la journée de l'enfant, l'exposition Artisamis, 8 ciné-projections et un atelier de fabrication de lanternes de Noël, le spectacle Berni en chœur, les répétitions de la chorale tous les mercredis. Étant donné la pandémie liée au COVID 19 de nombreux événements ont été annulés.
Impact des activités sur emploi	Relation de cause à effet difficilement identifiable et quantifiable

**9** A titre d'exemple :

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation , création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune

....

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

**ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.**

<b>Année de l'installation de la CLDR</b>	<b>Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur</b>	<b>Dernière date de la modification de composition de la CLDR</b>	<b>Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur</b>
2017	2017	25/02/2019 : approbation de la nouvelle composition de la nouvelle CLDR par le Conseil communal (révision du PCDR) suite aux élections communales de 2018	24/06/2021
Date des réunions durant l'année écoulée	24/06/2021	Nombre de présents :	10 (+ 6 excusés)
	16/09/2021 (PAEDC)		8 (+ 6 membres CCATM et citoyens)
	30/09/2021 (PAEDC)		10
	14/10/2021 (Charte paysagère)		11 (+4 membres CCATM)
<b>Réflexion sur l'opération de développement rural</b>			

### **Réunions de la CLDR :**

Après les différentes mesures sanitaires, la CLDR s'est à nouveau réunie le 24 juin : cette réunion a permis de communiquer officiellement sur l'approbation du 2<sup>ème</sup> PCDR par le Gouvernement wallon (du 3 juin 2021), et de faire le point sur l'état d'avancement des projets en cours du 1<sup>er</sup> PCDR et de ceux initiés lors de l'élaboration du 2<sup>ème</sup> PCDR. Une information sur la nouvelle circulaire relative aux opérations de développement rural a été faite, et le nouveau ROI a également été approuvé.

Les deux réunions suivantes (16 et 30 septembre) étaient consacrées à des ateliers de réflexion sur les énergies renouvelables dans le cadre du Plan d'Action Energie Durable et Climat local (PAEDC). Celles-ci étaient ouvertes également aux membres de la CCATM et aux citoyens intéressés par le sujet. Menés avec l'ASBL « Energie commune », ces échanges ont abouti à un texte reprenant des recommandations, adressé au Conseil communal, visant à une évolution durable de Bernissart en matière d'énergie.

La quatrième réunion de CLDR avait pour objet la présentation de la Charte paysagère du Parc naturel des Plaines de l'Escaut. Celle-ci, réalisée par le chargé de mission du PNPE, a permis de donner une vision globale de l'élaboration de la charte et d'échanger sur des points plus spécifiques à l'entité de Bernissart. La réunion était également ouverte aux membres de la CCATM qui devra remettre son avis sur la charte.

### **Projets hors convention :**

#### Groupe de Travail « Crêtes à cayaux » (projet du 1<sup>er</sup> PCDR):

Les membres du GT avaient été associés à la demande de reconnaissance du savoir-faire « pierre sèche » auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) a en effet déposé en décembre 2020 un dossier réalisé avec les différents acteurs de la pierre sèche en Wallonie. C'est le 21 mai que la reconnaissance du savoir-faire comme patrimoine oral et immatériel de la Communauté française a été effective par la signature de l'arrêté ministériel. Le groupe a d'autre part poursuivi le travail de cartographie des crêtes à cayaux, en collaboration avec le projet Coopcarto du GAL des Plaines de l'Escaut : une cartopartie a été organisée le 8 mai afin d'encoder les murs existants sur le site Openstreemap.

#### Projet « Verdissement des quartiers » (Fiche n°34 « S'engager dans une cogestion différenciée des espaces verts »):

Différents projets se sont poursuivis avec le Plan de Cohésion sociale. Des actions ont été menées

dans 2 lieux différents de l'entité :

- À la cité du Préau : dans la suite des actions menées depuis plusieurs années avec l'ensemble des partenaires pour améliorer le cadre de vie, des bacs potagers ont été installés en mars avec l'aide du PNPE et la participation des enfants et des habitants du quartier. Les plantations ont été réalisées en mai en même temps qu'une sensibilisation des participants. En juin, une visite d'une délégation de la Ville d'Antoing (Commune, CPAS) a eu lieu afin de partager l'expérience des
- projets menés sur la cité, en vue de développer le même type d'actions. Suite à celle-ci la société de logements du Haut Escout a créé à l'instar de la cité du Préau une maison de quartier et y propose une école des devoirs
- A la Cité Jardin à Harchies : deux rencontres avec les citoyens ont eu lieu fin juin et début juillet afin de déterminer les plantations qui y seront réalisées à l'automne avec Un Arbre pour la Wapi. Ces consultations ont réuni une vingtaine d'habitants. La plantation participative de petits fruitiers, de fruitiers moyenne tige et de noisetiers, selon le plan approuvé, s'est déroulée le 4 décembre.

#### Patrimoine bâti:

- Perche couverte (*Projet du 1<sup>er</sup> PCDR*) : parallèlement à la rénovation de l'édifice, en cours depuis octobre grâce au financement d'Infrasports, des rencontres et démarches diverses ont eu lieu afin de récolter des témoignages, objets et photos liés à la vie de la perche : ils seront utilisés pour la scénographie du bâtiment. La mise en vie de cet espace rénové fera l'objet d'une réflexion via à Groupe de Travail en 2022.
- Moulin de Blaton (*Fiche n°30 : « Mettre en vie le Moulin de Blaton*) : la mise en vie du bâtiment requérant des investigations plus poussées, une réunion des partenaires potentiels (Commune de Bernissart, FRW, ADL, Hainaut Développement, Food'Wapi ASBL, UMons) a été organisée le 5 juillet. Un travail d'étude a été lancé avec l'Université de Mons : des étudiants de diverses disciplines (mécanique, architecture, électricité, économie), encadrés par des professeurs, ont participé à une visite de moulins (Ellezelles et Ostiches) organisée par la FRW fin octobre, et réalisent actuellement l'analyse du projet. Des échanges et visites ayant trait à la filière céréales ont également eu lieu avec Food'Wapi en novembre et décembre.

#### Patrimoine naturel :

- Eco-pâturage (*Fiche n°36 : « Créer une structure d'écopâturage pour l'entretien des espaces verts communaux »*) : en vue de préparer la demande de convention en DR, une phase de test a été réalisée sur un site communal (ancien charbonnage d'Harchies) où 3 moutons de Soay, mis à disposition par la Province de Hainaut et encadrés par du personnel du CPAS, sont actifs depuis fin octobre. D'autres lieux sont à l'étude et un site

envahi de renouée du Japon a été choisi à Blaton (entre la rue de Condé et le Ravel-RND Grande Bruyère) pour faire l'objet d'un deuxième test avec des chèvres des fossés via l'appel à projet « BiodiverCité » rentré fin juin. La subvention a été accordée pour la pose de la clôture.

- Mares du Rivage (*Fiche n°34 « S'engager dans une cogestion différenciée des espaces verts »*) : la gestion de ce site situé sous une ligne haute tension est assurée par Elia et nécessitait une coordination avec la Commune de Bernissart, le DNF, le PNPE, le CPAS et différents intervenants potentiels. Une réunion de terrain a eu lieu avec ces partenaires le 10 juin. Depuis, les premiers travaux de dégagement du site ont été réalisés et un accueil d'animaux pour la gestion de la végétation est en cours (clôture et abris).

Comité de gestion de la Grande Bruyère de Blaton :

Deux réunions ont eu lieu le 9 juin (sur site) et le 15 décembre (en visio-conférence) pour le suivi de la gestion du site. Divers travaux ont été réalisés par le DNF, afin de canaliser les visiteurs et protéger les zones sensibles des intrusions, des interventions régulières sur les ligneux envahissants ont été réalisées par les équipes du PNPE et du DNF.

## ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS.

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an	1	Rénover et valoriser l'espace KAMARA - Volet 1 : Maison de village (fiche n°10)	1.215.036,625 €	SPW (Développement rural) Commune	80% de 850.000 €  20% de 850.000 € + 365.036,625 €
	1	Rénover et valoriser l'espace KAMARA - Volet 2 : Logements et café (fiche n°15)	751.773 €	SPW (Développement rural) Commune	60% 40%
Année rapport annuel + 2 ans	1	Mettre en vie le Moulin de Blaton (fiche n°30)	532.400 €	SPW (Développement rural) Commune	60% 40%
Année rapport annuel + 3 ans	1	Aménager le cœur d'Harchies - Place-Croix (fiche n°53)	1.085.380 €	SPW (Développement rural) Commune	60% de 500.000 €  40% de 500.000 € + 585.380€